Gouvernement du Canada Government of Canada

Canada

Programme d'intendance de l'habitat (PIH) pour les espèces aquatiques en péril

Déclaration d'intérêt 2026-2027

Une déclaration d'intérêt (DI) n'est plus obligatoire; toutefois, elle peut être utile pour les nouveaux promoteurs afin de soutenir une discussion, d'obtenir des commentaires sur votre projet et de s'assurer l'alignement avec les priorités et les attentes du programme.

Ces commentaires vous permettront d'améliorer la qualité de votre proposition mais ne garantissent **PAS** que le projet recevra un financement.

Le PIH pour les espèces aquatiques en péril dispose d'un budget national annuel d'environ 4 millions de dollars. Les projets annuels et pluriannuels seront envisagés aux fins de financement, les projets pluriannuels étant admissibles pour une durée maximale de trois ans. La fourchette de financement suggérée pour les demandes au PIH devrait se situer entre 25 000 $ et 100 000 $ (par exercice financier) par projet. Il est fortement recommandé que la demande de financement respecte cette fourchette. Toute demande supérieure pourrait être réduite, ce qui peut être difficile. Veuillez communiquer avec votre coordonnateur régional si vous avez des questions concernant les montants de financement.

Vous devez présenter votre formulaire de DI dûment rempli par courriel au coordonnateur régional concerné du PIH d'ici le ***21 novembre 2025 (23 h 59 pour votre région)***. Nous vous invitons à présenter votre proposition le plus tôt possible.

Titre du projet (*maximum de 15 mots*)

Renseignements sur le demandeur (Organisation ou identité qui signerait en entente de contribution avec Pêches et Océans Canada.)

Organisation :
Nom du demandeur :
Adresse :
Numéro de téléphone :
Numéro de téléphone secondaire :
Numéro de télécopieur :
Adresse électronique :

Priorités nationales (veuillez consulter le guide du programme)

Votre projet répond-il à des priorités nationales? ___OUI ___NON

Si vous avez répondu Oui à la question précédente, veuillez indiquer la ou les priorités nationales visées par le projet :

Activités prioritaires décrites dans des documents de rétablissement fédéraux :

__OUI __NON

Projet plurispécifique :

__OUI __NON

Projet collectif :

__OUI __NON

Activités qui visent des menaces décrites dans des documents fédéraux de rétablissement d'espèces aquatiques en péril ou dans des rapports d'évaluation du COSEPAC :

__OUI __NON

Le renforcement des capacités par les communautés, notamment la documentation et la gestion du savoir autochtone, et l'avancement des activités de protection et de conservation des espèces culturellement importantes :

__OUI __NON

Priorités régionales (veuillez consulter le guide du programme)

Votre projet répond-il à des priorités régionales? ___OUI ___NON

Dressez la liste des zones, espèces ou menaces prioritaires régionales :

Résultats escomptés du programme (veuillez consulter le guide du programme)

Veuillez indiquer ci-dessous les résultats escomptés du programme auxquels votre projet correspond :

L'habitat important[1] des espèces aquatiques en péril est amélioré ou géré de manière à répondre à leurs besoins en matière de rétablissement	___OUI	___NON
Les menaces qui pèsent sur les espèces aquatiques en péril ou leur habitat sont éliminées, contrôlées ou atténuées	___OUI	___NON
La collaboration et les partenariats soutiennent la conservation et le rétablissement des espèces aquatiques en péril	___OUI	___NON

Aperçu de votre projet : Donnez un bref aperçu du projet (max. 1 page). Le contenu doit aborder clairement chacun des points suivants :

Type de projet : Identifiez le type de projet (par exemple, restauration, sensibilisation, etc.)

Calendrier du projet : Quel est le calendrier de mise en œuvre du projet (un an, plusieurs années) ?

But du projet : Quels sont le(s) but(s) et l'(les) objectif(s) du projet ?

Lieu du projet : Identifiez la province, la région et la principale zone géographique où les travaux auront lieu (bassins versants, rivières, etc.). Indiquez si le projet se situe dans une zone régionale prioritaire (le cas échéant). S'il y a plus d'un lieu, veuillez préciser toutes les zones.

Espèces cibles : Nommez les espèces aquatiques en péril ciblées qui bénéficieraient de l'initiative et leur statut selon la LEP ou la désignation évaluée par le COSEPAC ; peut inclure plusieurs espèces.

Activités : Énumérez les activités proposées pour être financées par le PIH pour les espèces aquatiques en péril qui répondent au besoin de rétablissement de l'espèce ou à la menace qui pèse sur elle.

Partenaires : Indiquez tous les partenaires du projet et précisez s'ils sont autochtones.

Estimations budgétaires : Estimations générales, y compris la demande au PIH.

[1] Le programme définit « l'habitat important » comme un habitat essentiel qui a été désigné dans les programmes de rétablissement ou les plans d'action fédéraux ou qui est considéré comme un habitat essentiel, mais qui n'est pas encore désigné dans un programme de rétablissement ou un plan d'action fédéral final, ou un habitat important pour la survie de l'espèce (p. ex. frayères, aires de croissance, aires d'hivernage, corridors migratoires) mais qui n'a pas été désigné officiellement dans un programme de rétablissement ou un plan d'action fédéral.

Permis : Il est de votre responsabilité d'obtenir les permis nécessaires pour le projet proposé. Avez-vous pris en considération les permis qui doivent être obtenus avant le début des activités du projet? Veuillez énumérer tous les permis ci-dessous.

___OUI ___NON